

Démographie médicale, numerus clausus et médecins "privés de thèse"

Le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) tient à réagir aux propos tenus par le médecin, député La République En Marche (LREM) de l'Isère, Olivier Veran, sur [une remise en question du numerus clausus à l'entrée de études médicales](#).

Le SNJMG s'étonne d'une proposition isolée de suppression du numerus clausus qui ne produira d'effet sur la démographie médicale qu'au-delà de la dizaine d'années nécessaire à la formation des médecins mais qui pose dès l'année suivant son application des problèmes en terme de qualité de formation des futurs médecins (capacité d'accueil dans les facultés et les terrains de stages - hospitaliers et surtout ambulatoires - encadrement pédagogique,...) et qui ne résout en rien les difficultés d'attractivité de certaines spécialités, à commencer par la Médecine Générale, dont tous les postes d'internes ne sont pas pourvus, années après années...

En matière de démographie médicale, le SNJMG souhaite rappeler qu'il existe des médecins français, formés en France, ayant passé le numerus clausus et validé la quasi-totalité de la formation théorique et pratique, et ayant, pour la plupart, pratiqué des années en tant que médecin remplaçant, qui pourraient être disponibles rapidement mais qui se voient toujours dans l'impossibilité d'exercer parce que la réglementation leur interdit de passer leur thèse de médecine (cf : [notre dossier sur la question](#)).

Les médecins « privés de thèse » sont toujours dans l'attente de la parution d'un texte d'application qui régularisera leur situation administrative.

C'est une situation douloureuse qui perdure paradoxalement alors qu'un quart des nouveaux inscrits à l'Ordre des médecins ont effectué leur formation à l'étranger.

Le SNJMG rappelle donc sa revendication d'une résolution rapide et dans de bonnes conditions du cas des médecins « privés de thèse », sa demande d'une réforme cohérente des études médicales (déjà initiée pour le troisième cycle) et son opposition aux propositions de coercition à l'installation en Médecine Générale ([proposition de conventionnement sélectif](#) du groupe Nouvelle Gauche et [proposition d'installation contrainte](#) - pendant 2 à 3 ans - du vice président des républicains, Guillaume Peltier).

Contact presse : Sayaka Oguchi
president@snjmg.org - 07 61 99 39 22